



Réunion de Bureau

CCPHB - 33 Cours des Fossés- Honfleur

Mardi 06 octobre 2020 à 17H30

Procès-verbal

Date de Convocation :
01 octobre 2020
Nombre de membres :
En exercice : 10
Présents : 10
Votants : 10

L'an deux mil vingt, le mardi 06 octobre, à 17h30, le Bureau de la Communauté de Communes du Pays de Honfleur-Beuzeville, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, en son siège – 33, Cours des Fossés – HONFLEUR.

Etaient présents : Allain GUESDON, Jean-François BERNARD, Marie-France CHÂRON, Michel BAILLEUL, Michel LAMARRE, Christophe BUISSON, Didier DEPIROU, Martine HOUSSAYE, Alain FONTAINE, Sylvain NAVIAUX.

Préambule : communication diverse sur la crise sanitaire et rappel des règles instaurées au sein de la CCPHB

Sujets soumis à délibérations

Aide aux particuliers pour l'amélioration de l'Habitat – Dispositif SOLIHA 2019-2020 (2 dossiers)

Le bureau, à l'unanimité,

APPROUVE l'attribution d'une subvention de 500 € au titre de la « Maîtrise de l'Energie » à Monsieur Eddy FERNANDEZ,

AUTORISE Monsieur le Vice-Président en charge de la commission Habitat à donner un avis favorable à la demande de Monsieur Eddy FERNANDEZ domicilié à Beuzeville au titre de la Maîtrise de l'Energie,

AUTORISE Monsieur le Président à signer toute pièce nécessaire à l'application de la présente délibération.

APPROUVE l'attribution d'une subvention de 500 € au titre de la « Maîtrise de l'Energie » à Madame Corinne CURAT,

AUTORISE Monsieur le Vice-Président en charge de la commission Habitat à donner un avis favorable à la demande de Madame Corinne CURAT domiciliée à EQUEMAUVILLE au titre de la « Maîtrise de l'Energie »,

AUTORISE Monsieur le Président à signer toute pièce nécessaire à l'application de la présente délibération.

Validation du bilan Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) 2019 et prorogation des actions 2021-2022

Le bureau, à l'unanimité,

APPROUVE les bilans intermédiaires de la TFPB 2019 pour les bailleurs Inolya et Partélios.

AUTORISE Monsieur le Président à signer les prorogations du programme d'actions 2021-2022 avec les bailleurs Inolya et Partélios.

Mission d'assistance au développement économique : attribution du marché

Le bureau, à l'unanimité,

ATTRIBUE le marché d'assistance au développement économique à la société LDA, filiale de la SHEMA, pour un montant annuel de 21 000 € HT,

AUTORISE le Président à signer toute pièce nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

Déclaration de projets « Mora » et « QPV » valant mise en compatibilité du PLUi : attribution du marché

Le bureau, à l'unanimité,

SELECTIONNE le Bureau d'études CITADIA pour la réalisation des deux déclarations de projets,

AUTORISE le Président à signer toute pièce nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

Sujets soumis pour avis

Réflexion relative à la mise à disposition aux communes du matériel « Fêtes et Manifestations » - SUJET REPORTE

Réforme de la carte des lycées – Lycée polyvalent Albert Sorel

Le territoire de la CCPHB est l'un des plus dynamiques à l'échelle de la Normandie en terme d'attractivité. Cela se traduit par une augmentation significative de la population. On observe que de nombreux parents d'élèves habitent à Beuzeville et travaillent à Honfleur.

Afin d'élargir le recrutement du Lycée Albert Sorel et assurer sa pérennité, la CCPHB demande que le collège Jacques Brel de Beuzeville soit soumis au régime d'une double sectorisation afin de permettre aux familles de choisir entre les lycées de Honfleur et de Pont-Audemer.

Avenir de la Trésorerie de Honfleur

Extrait d'un courrier co-signé par Messieurs TRICHET (Directeur Départemental Calvados) et BRENNER (Directeur Départemental Eure) – 19.07.2019

Cette concertation est ouverte jusqu'en octobre prochain avec les élus locaux. Des premiers contacts que nous avons noués, il ressort que cette concertation pourrait s'opérer plus efficacement au sein de chaque intercommunalité qui structure la solidarité entre communes et coordonne le service public local sur l'ensemble de son ressort.

Nous serons particulièrement attentifs à l'avis rendu par votre communauté de communes situées à la fois dans le Calvados et dans l'Eure, notamment sur les choix d'implantation, dans votre périmètre intercommunal, pour :

- l'harmonisation de la gestion comptable : nous proposons que le service de gestion comptable chargé de l'exécution des recettes et des dépenses de toutes ces communes et de votre communauté, ainsi que de la tenue de leurs comptes, soit situé à Honfleur où se situe le siège de votre intercommunalité ;
- la mutualisation d'un point de contact de proximité : nous proposons de participer à un service polyvalent d'accueil du public à Beuzeville sur un site à convenir avec les élus de votre communauté : soit dans une maison France services s'ils décidaient d'en créer une, soit en mairie ;
- l'implantation de notre conseiller mis à votre disposition et de celles des maires de votre communauté. Déchargé de toute tâche de gestion, ce cadre -probablement, un ancien comptable public bénéficiant d'une expérience de la gestion publique locale et donc d'une grande expertise- sera votre interlocuteur privilégié et celui des maires de votre intercommunalité constituant son champ d'intervention géographique. La localisation de son bureau, située au sein même de ce périmètre, est à convenir avec votre communauté.

Les membres du bureau souhaitent que ce sujet soit inscrit à une prochaine réunion de bureau.